

VERS L'IRRESISTIBILITE DES THEORIES ECONOMIQUES FACE AUX IMPERATIFS POLITIQUES ET SOCIAUX EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Par

Modeste BAHATI LUKWEBO

Professeur à la HEC-KIN

Résumé :

Le fossé entre la théorie économique et la pratique économique se creuse à mesure que des aléas environnementaux et des crises économiques surgissent. Les décideurs politiques s'efforcent de répondre aux exigences sociales et économiques des peuples, mais ces ajustements s'inscrivent souvent en dehors des cadres classiques des théories économiques. Cet article se concentre sur la République Démocratique du Congo (RDC), un pays en développement confronté à des défis économiques, environnementaux et sociaux. L'analyse explore les liens entre les théories économiques classiques et les réalités politiques et sociales du pays, tout en examinant les implications du changement climatique et de la gestion des ressources naturelles.

Abstract

The gap between economic theory and practice widens as environmental shocks and market uncertainties arise. Policymakers are striving to adjust economic measures to meet the social demands of their people. These adjustments often fall outside the scope of traditional economic theories. This paper focuses on the Democratic Republic of Congo (DRC), a developing country facing economic, environmental, and social challenges. The analysis explores the links between classical economic theories and the political and social realities of the country, while also examining the implications of climate change and natural resource management.

Key words : Economic theories, economic policies, fiscal policy, climate change, economic thought, chronological diagram, business freedomn economic trends, purchasing power, economic reforms, regulatory state, tax system, economic cycle, economic assets, change in mindset.

I. INTRODUCTION

Les bouleversements dans le monde, tant sur le plan économique que climatique, mettent en évidence un défi majeur pour les nations, particulièrement la République Démocratique du Congo. Ce pays, riche en ressources naturelles, fait face à des enjeux socio-économiques complexes, où les théories économiques classiques semblent parfois inadéquates face aux impératifs politiques et sociaux actuels. Dans cet article, nous nous pencherons sur l'impact de l'activité humaine, notamment en ce qui concerne le changement climatique et les politiques de gestion des ressources naturelles.

Avant de plancher sur le sujet principal, il y a lieu de noter tout de même, que l'homme ne peut pas être l'unique cause du réchauffement et des changements climatiques. N'oublions pas que tout ce qui bouge se détériore et se déforme. Dès lorsque la terre tourne autour du soleil, ce qui est incontestable sinon on ne connaîtrait pas le jour et la nuit, il y a lieu de penser à une usure normale et aux secousses des pressions atmosphériques. C'est autant dire que même si la terre était gardée intacte sans grattage déboisement et sans déplacement de sol, il y aurait toujours des éboulements dus à des phénomènes naturels. Ce sont des phénomènes naturels qui poussent les éruptions volcaniques à partir du magma. Ils sont à la base des tremblements de terre et des secousses terrestres. Le rôle de l'homme est celui de dompter et de maintenir les équilibres nécessaires au lieu d'aggraver le réchauffement et la destruction de l'écosystème.

C'est en observant les différentes tendances économiques comparées aux théories classiques que nous avons pensé publier cet article en vue d'un partage scientifique mais aussi en plaidant pour une révision ou une adaptation de certains principes et de certaines théories économiques. En effet, il nous a été enseigné les grandes théories économiques qui sont en réalité des courants de pensée qui ont marqué l'histoire et qui ont toujours influencé les politiques économiques partant du mercantilisme au seizième siècle jusqu'au vingt unième siècle avec les théories contemporaines.

Notre analyse va porter sur le libéralisme classique tel qu'instauré à la fin du dix-huitième siècle. Nous démontrerons les failles du libéralisme et ses faiblesses face aux priorités politiques et une conclusion sera proposée allant jusqu'à la révision de certaines théories économiques partant d'un exemple concret. Mais avant cela, rappelons les différentes théories économiques universellement enseignées aux étudiants en économie.

II. RAPPEL DES GRANDES THEORIES ECONOMIQUES

Les grandes théories ou les écoles majeures connues sont :

1. Le mercantilisme du XVI^e au XVIII^e siècle avec comme idée clé : la richesse d'une nation se mesure à la quantité d'or et argent accumulée. Sa politique : encourager les exportations et limiter les importations. C'est ce qu'on appelait le protectionnisme. Les

grands défenseurs de cette pensée étaient notamment Jean-Baptiste Colbert et Thomas Mun¹ ;

2. La physiocratie au XVIII^e siècle avec comme idée clé : seule l'agriculture crée de la richesse comme produit net. Pour son application il fallait recourir à la politique de laisser faire, de laisser passer. Cette politique a été le précurseur du libéralisme économique. Le grand défenseur de cette politique était François Quesnay ;²
3. Le libéralisme classique de la fin du XVIII^e au XIX^e siècle qui repose sur l'autorégulation du marché grâce à la main invisible. Cette théorie repose sur la liberté individuelle, le libre-échange et la limitation de l'Etat. Parmi les grands défenseurs du libéralisme classique, nous pouvons citer Adam Smith, David Ricardo et Jean Baptiste Say ;
4. Le marxisme instauré au XIX^e siècle ayant comme idée clé le capitalisme qui repose sur l'exploitation de la classe ouvrière. Pour les défenseurs du marxisme tels Karl Marx³ et Friedrich Engels, il fallait remplacer le capitalisme par le socialisme puis le communisme⁴ ;
5. Le marginalisme et la révolution néoclassique à la fin du XIX^e siècle. Cette théorie repose sur le principe des prix résultant de l'offre et de la demande en fonction de l'unité marginale en se servant de la mathématisation de l'économie et de la rationalité des agents. Les grands défenseurs de cette idéologie sont notamment Léon Walras, Carl Menger et Alfred Marshall⁵ ;
6. Le Keynésianisme né XX^e siècle après la crise de 1929 avec comme idée clé : le marché n'est pas toujours autorégulateur, l'Etat doit intervenir pour stimuler la demande. Pour y parvenir, l'Etat doit être actif et recourir à la relance budgétaire ainsi qu'à la régulation du chômage. C'est la politique soutenue par John Maynard Keynes⁶ ;
7. Une nouvelle théorie est apparue vers l'année 1970 au XX^e siècle. Pour le défenseur de cette théorie Milton Friedman l'inflation est toujours un phénomène monétaire. Il recommande le strict contrôle de la masse monétaire et la limitation de l'intervenant⁴
8. Enfin viennent les théories contemporaines dès la fin du XX^e siècle jusqu'au XXI^e siècle. Ces théories reposent, notamment sur (a) la nouvelle économie institutionnelle avec un accent sur le rôle des institutions dans la croissance défendue par Douglas North, Coase et (b) l'économie comportementale soutenue par Kahneman, Thaler en insistant sur les limites de la rationalité des agents – les théories de la croissance endogène développées par Paul Romer avec comme principes le rôle de l'innovation, du capital humain et de la recherche et – l'économie du développement durable qui prend en compte les contraintes écologiques dans la croissance.⁵

Pour une meilleure visibilité, voici respectivement un schéma chronologique et le tableau comparatif des grandes théories économiques :

¹ Robert B. Ekelund & Robert F. Hébert, *A History of Economic Theory and Method*, McGraw-Hill, 1997

² François Quesnay, *Tableau économique*, 1758

³ Karl Marx, *Le Capital*, 1867

⁴ Léon Walras, *Éléments d'économie politique pure*, 1874.

⁵ John Maynard Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, 1936

Tableau 1 :

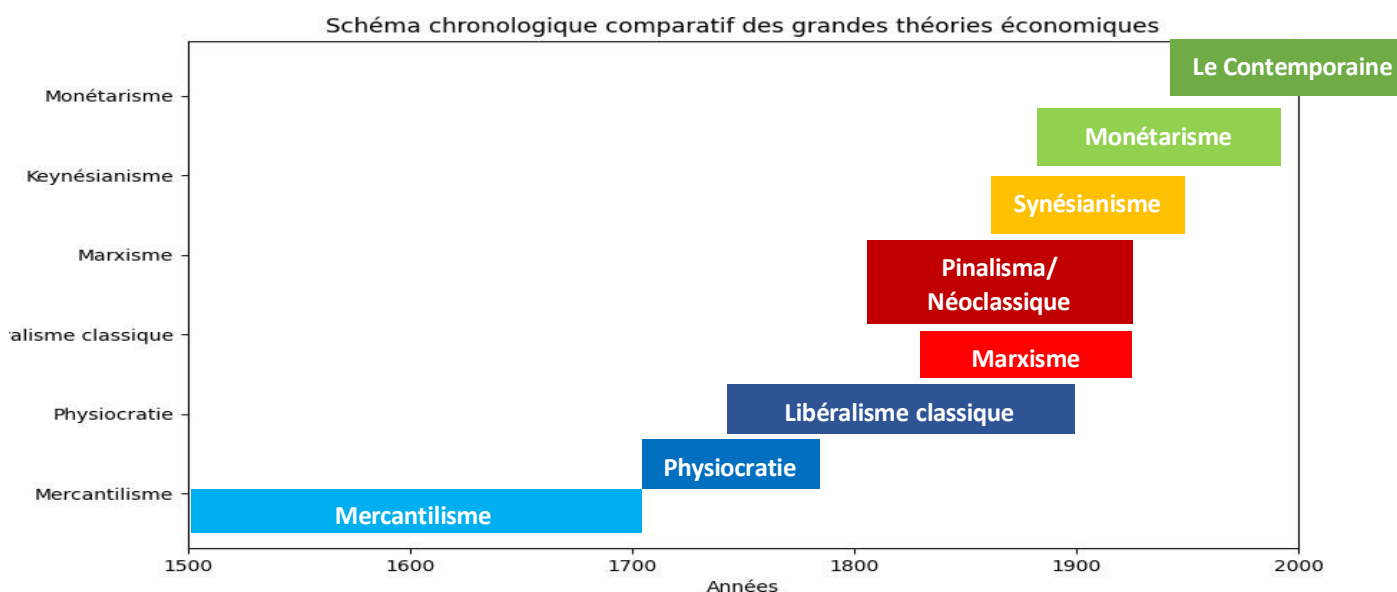


Tableau 2 : Tableau comparatif des grandes théories économiques

Théorie / Courant	Période d'influence	Principes clés	Auteurs principaux	Politiques économiques
Physiocratie	XVIe - XVIIe siècles	Richesse = métaux précieux ; solde commercial excédentaire	Thomas Mun, Jean-Baptiste Colbert	Protectionnisme, encouragement des exportations
Libéralisme classique	Fin XVIIIe - XIXe siècles	Agriculture = seule source de richesse ; ordre naturel	François Quesnay, Turgot	Liberté économique ("laisser-faire"), impôt unique sur la terre
Marxisme	XIXe siècle	Main invisible du marché-libre	Adam Smith, David Ricardo, J.B. Say	Libre concurrence, spécialisation internationale
		Échange, État minimal	Ricardo, J.B. Say	Socialisme, collectivisation, fin de la propriété privée des moyens de production
Marginalisme Néoclassiques	Fin XIXe - XXe siècles	Valeur déterminée par l'utilité marginale ; équilibre offre-demande	Léon Walras, Carl Menger, Alfred Marshall	Marché autogénérateur, usage des mathématiques économiques
Keynesianisme	1936 – années 1980	Demande globale déterminant	John Maynard Keynes	Relance budgétaire, intervention de

Monétarisme	Années 1950 – 2000	Inflation liée à la masse monétaire ; méfiance envers l'État	Milton Friedman	Contrôle de la masse monétaire, limitation de l'État providence
Théories contemporaines	1980 – aujourd'hui	Institutions, innovation, comportements non rationnels, durabilité	Douglass North, Paul Romer, Daniel Kahneman, R. Thaler	Politiques d'innovation, développement durable, régulation comportementale

Source : nous-même (2026)

III. ETUDE DE CAS : CRITIQUE PROSPECTIVE D'UNE GRANDE THEORIE ECONOMIQUE

Après ce rappel des grandes théories économiques, notre critique portera sur une d'elles à savoir « le libéralisme classique » tel qu'appliqué aux Etats-Unis d'Amérique.

Les étudiants en sciences économiques savent à la sortie de l'université que le libéralisme économique aux Etats-Unis d'Amérique se traduit par une forte valorisation du marché libre, de la propriété privée, de la liberté d'entreprise et d'une intervention limitée de l'Etat dans l'Économie. Cependant, dans la pratique, il s'agit d'un libéralisme adapté, mesuré et non d'un laisser-faire pur.

Partant des fondements historiques, le libéralisme économique américain s'inspire largement des idées d'Adam Smith pour la défense du libre marché et de John Locke pour le droit naturel et la propriété privée.⁶ Ces principes sont intégrés dès la fondation du pays à travers la protection constitutionnelle des droits des privés, la liberté contractuelle et la promotion de l'initiative individuelle.

Dans la pratique, les Etats-Unis favorisent la création rapide d'entreprises, éradiquant les barrières administratives et la promotion d'une culture de l'entrepreneuriat par des startups, l'innovation et le capital-risque. C'est le cas par exemple de la Silicon Valley.¹⁰

Contrairement au libéralisme classique pur, l'Etat américain intervient par la politique monétaire en actionnant la Federal Reserve ; par des lois antitrust qui luttent contre les monopoles ; par la régulation financière après la crise de 2008 et par des plans de relance en période de crise.

Il s'agit en fait, d'un Etat régulateur qui joue un rôle limité mais stratégique. L'autre pilier sur lequel s'appuient les États-Unis d'Amérique, c'est l'application d'une fiscalité relativement favorable aux entreprises auxquelles il est accordé des avantages lorsque ces entreprises sont compétitives. Des mesures sont prises pour encourager l'investissement privé¹¹.

⁶John Locke, *Two Treatises of Government*, 1689 ; Adam Smith, *La richesse des nations*, 1776.

Nous avons remarqué une faible intervention sociale de l'Etat et une quasi inexistence de syndicats de travailleurs forts.

Notre analyse du système économique américain nous amène à formuler les observations suivantes :

- ❖ Le modèle américain entraîne des inégalités criantes de revenus : Concrètement, cela signifie que l'écart entre les personnes les plus riches et les plus pauvres est très important. Une petite fraction de la population détient une part très élevée du revenu national et du patrimoine. Les dirigeants de grandes entreprises technologiques ou financières gagnent en quelques jours ce qu'un travailleur moyen gagne en plusieurs années. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs :
 - Un système fiscal relativement favorable aux hauts revenus et aux grandes entreprises ;
 - Une rémunération très élevée du capital (actions, dividendes, placements financiers) par rapport aux salaires ;
 - Un accès inégal à l'éducation de qualité et aux soins de santé.

Ces inégalités ne signifient pas absence totale de mobilité sociale, mais elles créent des tensions sociales et politiques importantes, notamment sur les questions de santé, d'assurance chômage et d'accès à l'université.

Une forte concentration de richesses : La concentration de richesse signifie que certaines entreprises dominent largement des secteurs d'une économie. Par exemple, dans le domaine de la technologie ou de la finance, quelques grandes firmes contrôlent une part majoritaire du marché. Même si les lois antitrust existent, la taille et la puissance financière de certaines entreprises leur permettent d'influencer les règles du jeu économique. Cette concentration peut réduire la concurrence réelle et affaiblir les petites et moyennes entreprises.

Ainsi, le marché théoriquement libre tend parfois vers une forme d'oligopole, c'est-à-dire un marché dominé par quelques acteurs puissants

Une dépendance au cycle économique : L'économie américaine est fortement sensible aux cycles économiques : périodes d'expansion rapide suivies de ralentissements ou de récessions. En période de croissance, l'emploi augmente et la consommation progresse fortement. Mais en période de crise, les licenciements peuvent être massifs car la protection de l'emploi est plus faible que dans d'autres pays développés. Cela signifie que le système privilégie la flexibilité : il est plus facile d'embaucher, mais aussi plus facile de licencier. Cette flexibilité favorise la compétitivité mais fragilise les travailleurs en période de crise.

Des économistes comme Milton Friedman ont défendu un marché très libre tandis que d'autres comme Joseph Stiglitz critiquaient les excès du marché non régulé.

Plus qu'une régulation la crise de 2008 avec le phénomène de suppression a démontré que les considérations politiques ont plus joué pour sortir du gouffre les banques américaines. Il s'est agi d'une véritable recapitalisation des banques et entreprises frappées par la crise. L'on peut ici dire que les théories économiques n'ont pas résisté face à la volonté des dirigeants politiques

de sauver des millions d'emplois faute de quoi, les sans-emplois auraient menacé la stabilité institutionnelle.

Pour rappel la crise des subprimes est née de l'endettement immobilier excessif et mal contrôlé, amplifié par la finance internationale. La crise de 2008 est considérée comme la plus grande crise économique depuis celles de 1929 et qui avait pour causes principales l'excès de crédit et spéculation immobilière, le manque de régulation financière, des produits financiers complexes et mal compris, une mauvaise évaluation des risques par les agences de notation et l'application des taux d'intérêts trop bas. Des Institutions financières comme Lehman Brothers, Goldman Sachs, Bear Stearns, Merrill Lynch, Morgan Stanley, Citigroup et AIG menaçaient d'envoyer au chômage près d'un million d'employés.

L'intervention de l'Etat américain à travers des plans massifs de sauvetage bancaire montre clairement que lorsque la stabilité politique, sociale et institutionnelle est menacée, les principes du libéralisme pur sont mis de côté. L'Etat devient alors l'acteur central pour éviter l'effondrement du système.

Ce cas illustre parfaitement que les théories économiques, aussi cohérentes soient-elles, cèdent devant les impératifs politiques et sociaux lorsque la survie du système est en jeu.

IV. CAS DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

En République Démocratique du Congo il est prôné un libéralisme assorti d'un contrôle de l'Etat sur certains produits stratégiques et dans certains secteurs de la vie nationale.

Concrètement, l'Etat intervient sur les prix de certains produits pétroliers, sur certains tarifs publics, et exerce un contrôle sur le secteur minier qui constitue la principale source de devises du pays.

Par exemple :

- Les recettes issues du cobalt et du cuivre représentent une part essentielle des réserves en devises ;
- La fixation des prix des carburants influence directement les coûts de transport et donc les prix des denrées alimentaires ;
- La dépendance aux importations (produits alimentaires, biens manufacturés) rend le pays vulnérable aux fluctuations du taux de change.

Chaque fois que l'Etat congolais a essayé de réguler le marché monétaire, il a été rattrapé par la théorie de l'élasticité et l'économie en sortant finalement affaiblie avec comme conséquence la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs.

En termes simples, cela signifie que lorsque l'Etat tente de fixer un prix artificiellement bas ou de contrôler la monnaie sans agir sur la production réelle, les acteurs économiques s'adaptent : pénuries, hausse parallèle des prix, spéculation ou thésaurisation des devises.

La situation s'est aggravée suite à la prise par le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo de deux mesures concomitamment à savoir l'injection de grosses sommes de dollars américains sur le marché monétaire et le relèvement du coefficient de réserve obligatoire sur les dépôts dans les banques commerciales. Dans une économie congolaise fortement dollarisée, ces deux mesures ont entraîné la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs suite à la rigidité des prix sur le marché mais aussi la baisse des recettes fiscales, administratives et domaniales.

La rigidité des prix signifie que même si le taux de change se stabilise momentanément, les commerçants ne baissent pas immédiatement leurs prix par crainte de nouvelles dépréciations. Le consommateur continue donc de payer cher alors que ses revenus restent faibles. De plus, la contraction du crédit ralentit l'activité économique, ce qui réduit la base imposable. Moins d'activités économiques signifie moins de TVA collectée, moins d'impôts sur les bénéfices et donc baisse des recettes publiques.

Ainsi, les mesures monétaires, bien que techniquement justifiées dans un cadre théorique monétariste, ont produit des effets sociaux négatifs dans un contexte marqué par une faible production locale, une forte dépendance aux importations, une insécurité persistante dans l'Est du pays et un déficit de confiance dans les institutions publiques.

CONCLUSION

Un nouvel ordre économique mondial est en train de se dessiner à la suite de la prééminence des considérations politiques sur les autres secteurs de la vie d'une nation.

La préservation du pouvoir d'achat des consommateurs, la sauvegarde des entreprises et la création ou la protection des emplois passe désormais avant les théories économiques classiques.

Nous venons de le démontrer par l'intervention massive et immédiate des Etats-Unis d'Amérique pour sauver les banques et autres entreprises qui avaient été lourdement frappées par la crise dite des suppressions de 2008.

L'exemple américain et l'expérience congolaise démontrent une même réalité : aucune théorie économique ne peut être appliquée de manière mécanique sans tenir compte du contexte institutionnel, social et politique.

Les théories économiques doivent désormais être considérées comme des outils d'analyse et non comme des dogmes intangibles.

Autant le nouvel ordre économique s'installe, un nouvel ordre juridique mondial prend pied avec la décision des Etats-Unis et d'Israël de méconnaître les résolutions des Nations Unies et de quitter les organisations multilatérales notamment l'Organisation Mondiale de la Santé, l'UNESCO et le refus pour les USA de continuer à financer l'USAID.

Dans ce nouvel ordre, la République Démocratique du Congo aura de la peine à s'aligner, elle qui fait face à une guerre d'agression lui amputant une bonne partie des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu et qui est confrontée à de sérieux problèmes de bonne gouvernance.

Nous terminons en recommandant un changement radical de mentalités, une prise de conscience individuelle et collective en vue de garantir l'intégrité du pays, la bonne gouvernance, la méritocratie, la justice pour tous, la fin de l'impunité, le bon climat des affaires et la souveraineté économique.

Il conviendrait également d'ajouter une diversification réelle de l'économie au-delà du secteur minier, un renforcement de la production agricole locale afin de réduire les importations alimentaires, une réforme fiscale élargissant l'assiette sans alourdir excessivement la pression sur les entreprises formelles et une coordination plus cohérente entre politique budgétaire et politique monétaire.

Une fois ces préalables réalisés, la République Démocratique du Congo pourra, grâce à sa population et à ses atouts économiques, forger, elle aussi, sa propre politique économique en vue d'assurer le bien être à son peuple.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages généraux en économie

1. Adam Smith, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776.
2. David Ricardo, *Des principes de l'économie politique et de l'impôt*, 1817.
3. Karl Marx, *Le Capital*, 1867.
4. John Maynard Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, 1936.
5. Milton Friedman, *Studies in the Quantity Theory of Money*, 1956.

II. Histoire de la pensée économique

1. Ekelund, R. B. & Hébert, R. F., *A History of Economic Theory and Method*, McGraw-Hill, 1997.
2. Schumpeter, J. A., *History of Economic Analysis*, Oxford University Press, 1954.

III. Théories contemporaines et croissance

1. Paul Romer, "Endogenous Technological Change", *Journal of Political Economy*, 1990.
2. Douglass North, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge University Press, 1990.
3. Ronald Coase, *The Firm, the Market and the Law*, University of Chicago Press, 1988.

IV. Économie comportementale

1. Daniel Kahneman, *Thinking, Fast and Slow*, 2011.
2. Richard Thaler, *Nudge: Improving Decisions About Health, Wealth, and Happiness*, 2008.

V. Modèle économique américain et politiques économiques

1. Stiglitz, J. E., *The Price of Inequality*, W.W. Norton & Company, 2012.
2. Bernanke, B. S., *The Courage to Act: A Memoir of a Crisis and Its Aftermath*, 2015.
3. Saxenian, A., *Regional Advantage: Culture and Competition in Silicon Valley*, Harvard University Press, 1994.

VI. Textes classiques et fondements philosophiques

1. John Locke, *Two Treatises of Government*, 1689.
2. François Quesnay, *Tableau économique*, 1758.

VII. Rapports et institutions

1. Federal Reserve, rapports annuels (consultables en ligne).
2. Fonds monétaire international, *World Economic Outlook*, diverses éditions.
3. Banque mondiale, *World Development Report*, diverses éditions.